L'effet V1: le verbe initial en moyen français

MARIE-ODILE JUNKER Université d'Ottawa

Le moyen français (MF) est une langue à sujet nul qui permet les sujets postverbaux et dont le verbe occupe généralement la seconde position.1 N'importe quel constituant peut occuper la première position de la phrase, y compris le sujet. Le sujet nul et le sujet postverbal sont habituellement le fait des langues romanes. L'effet du verbe second, "l'effet V2", est caractéristique des langues germaniques. Une question longuement débattue par la tradition philologique (Foulet 1928; Herman 1954; Hilty 1968; Kuen 1957) est celle de l'influence des langues germaniques sur l'évolution du français. Fidèles en ce sens à cette tradition, mais dans le cadre de la grammaire générative, Benincà (1984) puis Adams (1987) et Vance (1987) ont appliqué l'analyse proposée par Thiersch (1978) pour l'allemand à l'ancien français (AF) en assumant deux règles de mouvement: antéposition du verbe tensé et topicalisation de n'importe quel adverbe ou NP en position initiale. Le caractère obligatoire de la règle de topicalisation V2 est mis en doute par l'existence de phrases déclaratives à verbe initial en ancien et en moyen français. En effet, on en trouve de la Chanson de Roland² (XIIe siècle) jusqu'à Rabelais et Montaigne (XVIe siècle) tant en phrases matrices qu'en phrases subordonnées. Dans le présent article, nous nous

¹Les faits concernant le verbe initial ainsi que la question de la position du sujet ont fait l'objet d'une communication au Congrès de l'ACFAS à Moncton en mai 1988. Nous remercions les participants au Congrès pour leurs commentaires ainsi que les membres du projet lors de l'été 1988 à Ottawa: Phil Branigan, Pierre Carbonneau, Fernande Dupuis, Daniel Valois et surtout Viviane Deprez. Nous remercions particulièrement Paul Hirschbühler pour ses précieuses références bibiographiques et ses commentaires minutieux ainsi que France Martineau pour ses suggestions et ses encouragements. Ce travail a été subventionné par le projet: Syntaxe et lexique du moyen français, no. 410-87-0332 et par la bourse doctorale no. 452-89-0288 du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

²Voir Fekete (1987) pour une étude des constructions V1 dans ce texte.

limiterons à un seul texte en prose du moyen français (Les Cent nouvelles nouvelles, de Philippe de Vigneulles, daté de 1505-1515³) qui, selon nous, illustre bien les propriétés de la phrase déclarative à verbe initial (V1) en moyen français. Suivant l'hypothèse récente de Pollock (1989) nous explorerons les conséquences d'une analyse de l'ordre des mots du MF en terme de mouvement du verbe vers ses catégories fonctionnelles d'accord (AGRP) et de temps (TP). Nous discuterons de la position du sujet en MF et en français moderne (FM). Nous proposerons qu'historiquement, le changement de paramètre implique le spécifieur de ces deux catégories fonctionnelles.

Dans la première partie de cet article, nous examinerons les phrases matrices dont le verbe est strictement initial et celles dont le verbe est précédé d'un élément minimal comme la négation ou une conjonction de coordination. Dans la deuxième partie, nous nous pencherons sur les propositions subordonnées pour constater qu'elles ne présentent aucune asymétrie d'avec les phrases matrices. Ceci nous permettra de différencier le phénomène du verbe second (V2) en moyen français du phénomène du même nom dans les langues germaniques. La troisième et la quatrième partie seront consacrées à l'analyse des phénomènes décrits. Nous proposerons que le sujet se trouve dans le spécifieur de AGRP en MF et que l'existence de cette position est à l'origine des phénomènes observés pour cet état de langue.

1. Phrases matrices

1.1. Verbes strictement initiaux

- 1.1.1. Phrases introductrices de discours direct: Le premier type de phrases à verbe initial que l'on rencontre fréquemment chez Vigneulles sont les phrases introductrices de discours direct. Elles se trouvent soit en tête de la phrase introduite (1a), soit en incise (1b-c):
- (1) a. Respont l'ung des marchans: "J'en direz ainsi que je l'entens pour moy . . ." (059139)
 - b. "Vraiement, dit ung aultre, c'est faict en mauvais garson . . ." (097026)
 - c. "J'ai, fait il, bien oy la proposicion que avez faictes . . ." (059153)

Dans le texte de Vigneulles, on ne trouve pas d'introductrice de discours

³Philippe de Vigneulles était marchand de drap à Metz au nord-est de la France, fin du 15e-début du 16e siècle. Il occupa la fin de sa vie à dicter les histoires qu'il connaissait à un scribe qu'il avait engagé. Le texte représente une source de tradition orale et populaire et devrait constituer un assez bon échantillon de la langue parlée de l'époque. Toutes les références seront celles de la concordance lemmatisée de Hirschbühler, Junker et Potvin (1986). Les trois premiers chiffres indiquent le numéro de la nouvelle, les trois derniers le numéro de ligne dans la nouvelle. Par exemple: (059139): 59e nouvelle, ligne 139.

direct avec un sujet nul. Cette phrase ayant pour but de dénoter les participants au discours, il est possible qu'un pronom soit requis.

D'après Dardel (1983), la classe des propositions introductrices de discours direct était la seule construction déclarative qui autorisait le sujet pronominal postverbal dans toutes les langues romanes, alors que généralement, dans les autres constructions, le verbe initial n'est jamais suivi d'un pronom. La construction (1a) existe également dans des langues germaniques: néerlandais, allemand (2), vieil anglais (3):

- (2) Fragte die Hexe: "Landsmann, wer seid Ihr, und was ist Euer Geschäft?"
- (3) Says Simple Simon to the Pieman: "let me taste your wares."

Si les verbes initiaux en incise, comme (1b) et (1c), existent toujours en français moderne (FM), (1a) a disparu. On dirait aujourd'hui:

(4) L'un des marchands répondit: "..."

L'emploi (1a) en MF peut à la fois découler des principes d'une langue germanique et de ceux d'une langue romane. Pourquoi (1a) a-t-il disparu en FM, alors qu'on le trouve encore dans les langues germaniques? Il semble que le français ait ici suivi la tendance des autres langues romanes pour lesquelles (1a) était courante dans tous les parlers anciens mais s'est éteinte dans les parlers modernes.

- 1.1.2. Les verbes impersonnels: Dans le texte de Vigneulles, des verbes impersonnels se trouvent en position initiale. Ils introduisent une phrase tensée.
- (5) Advint un jour que . . . (045110)

Le type de verbe impersonnel représenté en (5) a un argument interne, que la grammaire traditionelle appelle son sujet réel. Des verbes impersonnels sans argument interne (par exemple, pleut) ne sont pas attestés chez Vigneulles. Dans les très anciennes langues germaniques les verbes impersonnels se retrouvaient également en position initiale. Pourtant, Kattinger (1970) observe que l'ancien haut-allemand (AHA) et le vieil anglais (VA) tentent d'éviter le verbe initial même dans les expressions impersonnelles du type "était une fois NP" avec sujet réel postposé, comme nos exemples ci-dessus en recourant au pronom explétif (tha 'there' pour le VA, es pour le VHA). L'omission de l'explétif en AHA serait due à une influence latine. Ce type d'omission est caractéristique des langues semi-pro-drop (Safir 1984). Le MF étant une langue à sujet nul, l'omission de l'explétif est naturelle et n'est pas de caractère germanique.

1.1.3. Inaccusatifs: Un autre de cas de verbe initial est le verbe inaccusatif. Il s'agit d'un intransitif dont le sujet est à l'origine un argument

interne (Perlmutter 1978; Burzio 1986). La caractéristique syntaxique d'un inaccusatif est que son sujet de surface est dérivé d'un objet profond.

(6) Vint le loup de rechief et estrangla la vache (031014)4

Ces cas sont signalés dans les approches philologiques sous le nom de verbes d'apparition et de mouvement. Dardel (1983) suggère même que la présence en position initiale de ces verbes soit une tendance stylistique universelle. L'exemple de verbe initial donné par Thráinsson (1985) pour l'islandais, est aussi un verbe inaccusatif:

Notez cependant qu'en islandais le sujet postverbal est un pronom, ce qui n'est jamais le cas en moyen-français. La construction (6) est donc bien de type roman.

- 1.1.4. Hypotaxe asyndétique: On distingue traditionellement en rhétorique la parataxe, relation de juxtaposition ou de coordination entre deux phrases matrices et l'hypotaxe, relation de subordination. Dans les deux cas, la relation logique entre deux propositions peut être exprimée par un mot de liaison (syndète) ou rester inexprimée (asyndète). On trouve des verbes initiaux dans des contextes d'hypotaxe asyndétique en MF:
- (8) et sans loing sermon faire, volcist le moine ou non, luy osta l'ung des deux couppon . . . (032006)

Cette construction est fréquente dans les langues germaniques. L'analyse généralement admise est la suivante: en (9a) le complémenteur rempli empêche le mouvement du verbe à Comp, alors qu'en (9b) le Comp vide permet le mouvement du verbe.

- (9) a. Ich wäre punktlich gewesen, wenn der Zug nicht verspätet gewesen wäre.
 - J'aurais-à l'heure-été, si-le train-ne pas-retardé-été-avait
 - 'J'aurais été à l'heure, si le train n'avait pas été retardé.'
 - b. Ich wäre punktlich gewesen, wäre der Zug nicht verspätet gewesen.
 J'aurais-à l'heure-été, avait-le train-ne pas-retardé-été
 'J'aurais été à l'heure, si le train n'avait pas été retardé.' (de Haider, 1986)

Thráinsson (1985) observe qu'on trouve les mêmes possibilités en islandais pour les conditionnelles:

⁴ Contexte: Il advint que durant le temps . . . le loup vint qui estrangla la chievre de ce povre homme, dont il fut fort mal content, comme . . . , car . . . Puis, . . . , advint que tous les hommes du village estoit en la taverne et estoit ce jour feste. Vint le loup de rechief et estrangla la vache. (031014)

(10) a. Ég fer ef hann kemur
Je pars s'il vient (indicatif)
'Je pars s'il vient.'
b. Ég fer, komi hann
Je pars, vienne-il (subjonctif)

'Je pars s'il vient.'

Platzack (1986) reprenant Den Besten (1983) montre que ce double type de phrases conditionnelles existe également en danois, en norvégien, en suédois et en hollandais. Il semble que ce ne soit que pour ce type de subordonnées conditionnelles que le mouvement de V à Comp soit généralisé dans toutes les langues germaniques. La construction existe aussi en anglais et dans les langues romanes comme l'espagnol (11b) en français moderne (11c) ou au Québec (11d) avec un sujet nul:

- (11) a. Had I read the book, I would have understand it.

 Avais-je-lu-le livre, je-aurais-compris-le.

 'Si j'avais lu le livre, je l'aurais compris.'
 - b. Venga él o no, me voy.
 Vienne-il ou pas, me-vais.
 'Qu'il vienne ou pas, je m'en vais.'
 - c. Fut-il le roi, j'agirais de même.
 - d. Veux pas, tu dois le faire.

En MF, comme dans les subordonnées hypothétiques des langues germaniques et romanes, le verbe initial pourrait être monté dans le complémenteur vide. Une telle analyse s'accorde avec la valeur de subordination de ces phrases.

- 1.2. V1 précédé de la négation ou d'une conjonction de coordination
- 1.2.1. La négation: Dans le texte étudié, la négation précède immédiatement des verbes à sujet nul impersonnel (12) ou personnel (13):
- (12) a. N'a pas loing temps que . . . (082119)b. Ne tarda guiere que . . . (007035)
 - c. Ne demeura guiere que . . . (023024)
- (13) a. Ne furent guiere éloignés de là que . . . (020166)
 - b. Ne scay quelle chose . . . (003045)
 - c. Ne scay s'elle se sentoit . . . (062041)
 - d. Ne scay combien de temps . . . (088055)

Les verbes impersonnels en (12) sont du même type qu'en (5), c'est-à-dire qu'ils ont un sujet réel. Grad (1968) suggère que la négation compte comme premier élément de la phrase pour autoriser de manière minimale le verbe en tête de phrase. Hopper (1975) remarque qu'en gothique et dans certains dialectes germaniques, la position initiale d'un verbe avec négation

est fréquente, permettant l'accentuation du verbe. Pourtant, une vraie construction V2 autorise les sujets postverbaux (nominaux ou pronominaux), comme en (14):

(14) si n'osoit il mot dire (017121)

Or nous n'avons aucune occurrence de sujet nominal ou pronominal postverbal après ne. Si ne devait compter comme élément initial, comme dans les dialectes germaniques, on s'attendrait à en trouver. Nous en concluons que les constructions (12-13) sont de type V1.

- 1.2.2. Et V1: L'emploi du et en MF diffère de son emploi en FM. Il est récursif (Et . . . et . . . et . . .) et ne coordonne pas toujours des éléments de même nature. Le passage suivant se trouve en début de paragraphe:
- (15) [s Et à ceste heure prirent congié l'un de l'autre], [s et s'en retourne l'archiprebtre devers ses gens], [s et le povre prebtre vint vers sa mamin quasi tout en pleurant et lui compta . . .] (004053-55)

Les trois premiers et dans (15) coordonnent des phrases (S) à sujets différents (pro = ils, l'archiprebtre, le povre prebtre). Seul le dernier et est une coordination de verbes dont le sujet est identique et a l'usage qu'on lui connaît en FM comme dans (16):

(16) Ils partirent et revinrent aussitôt.

La construction et V1 est très fréquente en MF. Le sujet peut être nominal postverbal (17) ou nul (18):

- (17) a. Et avoit cedit prebtre beaucop de bestial (004022)
 - b. Et vint ledit archeprebtre noncer (004036)
- (18) le mal me tient partout, et *ait* le ventre gros comme un tonneau (081115)
 (le mal me tient partout et j'ai le ventre gros comme un tonneau)

N'importe quel type de verbe se rencontre après et. Les sujets nuls sont de toutes les personnes. Afin de prendre conscience de l'ampleur du phénomène, les données numériques sont présentées en (19):⁵

(19) Tableau des structures précédées de et:

S = sujet nominal S = sujet nul
ET XP V S: 193 642
ET V S: 280 (59,19%) 496 (43,58%)
Total: 473 1138

⁵Le nombre total de sujets nominaux postposés en phrase matrice dans la lemmatisation est de 723, dont 473 précédés de et. Le nombre total de sujets nuls en phrase matrice dans la lemmatisation est de 1898 dont 1138 précédés de et.

Ces chiffres nous montrent que dans presque 60% des cas de phrases à sujet nominal inversé commençant par et, et est seul devant le verbe. Dans les 40% restant, un autre élément précède, avec et, le verbe (et XP VP), cet élément peut être un adverbe, un NP ou une autre proposition, subordonnée. Pour les phrases à sujet nul, dans presque 44% des cas, le et est seul devant le verbe. Toutes les personnes de la conjugaison sont représentées. Il ne s'agit pas de coordinations de verbes. Dans les deux cas, sujet nominal ou nul, il peut s'agir de n'importe quel type de verbe. Ces structures posent un problème aux analyses qui statuent sur la ressemblance du phénomène V2 en MF et en allemand par exemple. En allemand, la structure V2 est autorisée si un adverbe ou un complément se trouve en première position, mais jamais après und (et).

Les seuls cas de V1 suivis d'un pronom, concernent le pronom on:

(20) le pan de sa robe et de sa chemise luy renversa avec l'aube sur la tête et luy veoit on le cul par derrier de tous costez. (007046)

Chez Vigneulles, la structure et V-clitique (on) indique dans tous les cas, un rapport de subordination. Parmi les 17 exemples relevés: 10 ont une valeur de consécutives comme dans (20) indiquant une relation qu'on pourrait paraphraser par "de telle sorte que"; 6 sont des complétives coordonnées dans lesquelles le que aurait été omis, comme dans (21):

(21) à quoy je reponds et je dis qu'on ne peut croire que possible est esté advenus. Et peut on croire toutes ces choses qui ne sont contraires à Dieu ne à sa loy. (000013)

Toutes les phrases à pronom postverbal on sont des cas d'hypotaxe syndétique. Il est possible que la langue exploite, d'un point de vue stylitique, des constructions archaïques. Ainsi, je serais tentée de croire que on, à l'origine nominal (du latin homo 'homme'), continue d'occuper la position d'un NP, licite dans une syntaxe plus ancienne. De ce point de vue, la spécification lexicale de on lui permettrait d'occuper, en MF, une position de NP sujet. Ces cas se fondent alors dans l'ensemble des constructions: (et) V1 + NP. La valeur spécifique de la construction et V1 + on, est une idiosyncratie qui n'a pas à être prédite par la grammaire centrale.

- 1.2.3. Mais V1: Nous avons quelques exemples avec des sujets nominaux postverbaux (22); avec les sujets nuls, V1 est bien attesté et toutes les personnes sont représentées (23):
- (22) Mais fut la paix faicte. (065111)
- (23) et ils avoient trop de viande, mais [la viande], ne valoit rien, car . . . (004076)

L'exemple (24) présente les données numériques concernant les phrases introduites par mais:⁶

(24) Tableau des structures précédées de mais:

	S = sujet nominal	S = sujet nul
MAIS XP V S:	6	118
MAIS V S:	2	31
Total:	8	149

En (23) le sujet nul n'est pas commun aux deux verbes coordonnés; le sujet de valoit est l'objet de avoient. Cependant, nous avons des coordinations de phrases ayant un sujet commun; mais ce sont des cas où, en FM, on s'attendrait à trouver un pronom sujet. Par exemple:

(25) Et furent tous iceux mis en prison, non pas tous ensembles en ung même lieu, mais furent séparés l'ung de l'autre. (084039)

A nouveau, ces structures sont pas prédites par l'analyse V2 des langues germaniques. Si mais devait induire un ordre des mots similaire à son homologue allemand aber, on ne s'attendrait pas à trouver de verbe immédiatement après ce mot.

- 1.2.4. V1 ou V2?: Deux positions sont adoptées par les grammairiens traditionnels pour expliquer les structures précédées de ne, et, mais:
- 1) Foulet (1928), Kattinger (1970), Skarup (1975), Martin (1979), les traitent comme des variantes de l'ordre V2 en disant que les coordonnants peuvent avoir une valeur adverbiale. Pour ces analyses, la topicalisation d'un constituant en tête de phrase est obligatoire. Cette vue s'inscrit dans une analyse où le sujet est inversé par la présence de l'élément en tête de phrase. En termes plus modernes, ceci revient à offrir à des éléments comme et une position d'adjonction ou de spécifieur dans la structure syntaxique et à en faire des projections maximales. Du point de vue de la règle V2, ces petits éléments ont la possibilité de compter parfois, mais pas toujours, comme un élément initial.
- 2) Bergh (1952) et Moignet (1971) pensent qu'elles diffèrent des structures V2 en ce qu'elles ont des valeurs stylistiques particulières, obtenues par

⁶ Nous avons relevé un total de 711 phrases coordonnées par *mais* dans le texte de Vigneulles.

⁷Le sujet nul s'accompagne souvent d'anacoluthes: "Sachiez . . . que je ne suis pas icy pour mettre discencion entre femmes et maris, mais y suis venu pour y mettre paix et concorde . . ." (035093). Ces ruptures de constructions sont sigalées comme telles par les grammairiens, Moignet (1979:329–331) y voit une atténuation de la relation de subordination en faveur d'un parallélisme entre les deux propositions.

topicalisation du verbe. Dans ce cas, la règle du verbe en seconde position n'est pas absolue.

Notre approche est de considérer ces structures comme des cas de V1. Il est douteux que les conjonctions et et mais soient des projections maximales, topicalisées. Il est possible que le verbe soit topicalisé, comme l'avancent Bergh et Moignet, et qu'on associe des valeurs stylitiques particulières à la construction (par exemple les structures "et-V-on" en 20-21). Ceci expliquerait que les structures V1 ne représentent pas l'ordre canonique du MF. Cependant, les constructions V1 du MF ne sont pas des variantes de l'ordre V2 tel qu'il est défini dans les langues germaniques. Nous pensons plutôt que et et mais sont soit extérieurs à la phrase, soit attachés à une projection non-maximale, étant eux-même non-maximaux. En allemand, l'ordre V2 est strict. En MF, l'ordre V2 est régulièrement violé par l'antéposition de deux constituants au verbe. (26a) est une structure V2 en MF et (27a) son équivalent en allemand. En (26b), le verbe est en troisième position, après et ainsi et le sujet. L'équivalent allemand de (26b) est impossible:

- (26) a. Et ainsi prindrent congiez les seigneurs . . . (004122)
 - b. Et ainsi nostre curé y envoia une sienne vaiche . . . (008037)
- (27) a. Und so hat unser Pfarrer sein Fahrad genommen. Et ainsi a pris notre curé sa bicyclette.
 - b. *Und so unser Pfarrer hat sein Fahrad genommen.
 Et ainsi notre curé a pris sa bicyclette.

En allemand (27), un seul élément est possible en position initiale, et cet élément doit avoir un certain contenu sémantique. En MF, l'ordre V2 est moins strict: le sujet nominal peut suivre le verbe dans des contextes interdits en allemand: après et, et après mais, comme nous l'avons vu. Le verbe peut aussi se trouver en troisième position. Un adverbe comme ainsi induisant nécessairement l'ordre V2 en allemand, ne l'induit pas toujours en MF. Le MF présente des phénomènes de surface à la fois analogues à ceux des langues germaniques et différents. Une surface identique peut être le résultat de principes différents.

1.3. Sommaire

Les types de phrases déclaratives à verbe initial que nous avons relevés dans le texte de Vigneulles sont données dans le tableau (28):

(28) Tableau des structures V1 en phrase matrice:

	sujet nul	sujet nominal postverbal	sujet clitique postverbal
introductrices de discours direct		+	+
verbes impersonnnels	+	+	-
verbes inaccusatifs	_	+	_
hypotaxe asyndétique	+	+	-
verbe quelconque précédé de la négation <i>ne</i>	+	-	
verbe quelconque précédé de et ou mais	+	+	(+ on)

Ce tableau fait ressortir l'absence de sujets clitiques postverbaux dans la majorité des constructions de type V1, ce qui les distingue clairement des quelques V1 existant dans les langues germaniques. Les constructions V1 précédées de et et de mais, inexistantes dans ces langues, caractérisent le MF. Les déclaratives introductrices de discours direct et les cas d'hypotaxe asyndétique sont marginales, en ce qu'elles reflètent une tendance commune aux langues romanes et germaniques.

2. Phrases subordonnées

2.1. V1 et le sujet nominal

En subordonnée, les phrases à verbe initial avec sujet nominal sont attestées dans les comparatives:

- (29) autant de latin [comme faisoit le povre prebtre] (004086)
- dans les question indirectes:
- (30) demandoient [où luy tenoit le mal]

et dans les relatives avec antécédent (31a-b) et sans antécédent (31c):

- (31) a. fréquentacion [que faisoit se prebtre] (044011)
 - b. la sotte response [que fist une bonne femme à son curé à l'article de la mort] (063000)
 - c. écoutez [que dit son compagnon] (037082) (que = "ce que")

Les phrases subordonnées de type V2 sont également attestées. Dans l'exemple suivant, l'adverbe *jadis* occupe la première position de la phrase subordonnée:

(32) la simple response [que jadis firent trois allemands] (060006)

Nous en concluons que dans le texte de Vigneulles, il n'y a pas d'asymétrie entre phrases matrices et phrases subordonnées, ni pour V1, ni pour V2, contrairement à ce qui se passe dans les langues germaniques.

2.2. V1 et le sujet pronominal

Il n'y a aucun exemple de verbe initial suivi d'un pronom dans les phrases subordonnées. Là encore, le MF se distingue des langues germaniques quand elles permettent le verbe initial en subordonnée. Dans l'exemple suivant, donné par Thráinsson (1985), un pronom sujet est postposé:

(33) Hann sagði að hefðu þeir þá komið að stórum helli og . . . Il dit que étaient ils arrivés à une grande grotte et . . .

Les structures à clitiques inversés se limitent aux phrases dont le complémenteur ne lie pas de trace (complétives, consécutives) et sont de type V2, c'està-dire toujours précédées d'un élement XP, un adverbe ou un complément du verbe. Cette structure, discutée en détail dans Hirschbühler et Junker (1987), est illustrée en (34):

(34) luy dit ce folz [que voirement l'avoit il prins] (084048)8

2.3. V1 et le sujet nul

Les phrases subordonnées à verbe initial et à sujet nul sont bien représentées en MF:9

- (35) ... la femme [à laquelle donna les linsseux] (035105)
- (36) Je vous prie [que me dictes la vérité] (098039)

Dans des phrases dont le complémenteur lie une position dans la subordonnée, comme (35), le sujet nul est généralisé. Dans des complétives

Le pronom on semble avoir un statut particulier: il peut occuper des positions interdites aux autres pronoms. Il est peut-être un NP. Nous avons observé la même chose pour les phrases matrices.

⁸Dans les exemples relevés pour l'AF, le seul pronom inversé que l'on trouve dans les relatives est le pronom on:

⁽i) le chastel de Caradigan, [ou andeus les atendoit l'an] (Chrestien, Erec, 1500, Skarup: 214)

⁽ii) ce jour meisme [dont ci vous parle on] (Adenet, Enf. Ogier 5137, Skarup 215)

⁹Pour un relevé dans la littérature existante des exemples de phrases subordonnées V1 à sujet nul à différentes époques voir Hirschbühler (1990).

comme (36), seules les personnes dont la marque flexionnelle est riche peuvent avoir le sujet nul. Pour les autres personnes, un clitique préverbal semble obligatoire. Il existe une relation entre la richesse de la flexion verbale et la fréquence de sujets nuls, en particulier pour avoir le verbe en position initiale dans ce type de phrase. Ces phénomènes ne sont pas étrangers aux langues romanes: en trentino, un dialecte de l'italien du nord lui aussi en contact avec une langue germanique, les sujets clitiques ne sont obligatoires qu'aux personnes 2, 3 et 6 (te, el/la, i/le) (Roberge 1990). Vaugelas (1647) signale dans sa grammaire l'omission des pronoms nous et vous en français, dans les subordonnés jusqu'au début du 17e siècle. Le caractère obligatoire des clitiques sujets en français s'est mis en place progressivement, avec un écart de plusieurs siècles entre les personnes.

2.4. Sommaire

Les structures V1 representées en subordonnée dans le texte de Vigneulles sont données en (37). L'ordre des mots est le même que dans les phrases matrices:

(37)	Tableau des structures V1 en phrase subordonnée:				
` ,		sujet nul sujet nominal		sujet clitique	
			postverbal	postverbal_	
	COMP [+ Wh]	+	+		
	COMP [- Wh]	(+ nous, nous)	_		

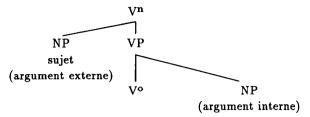
Ce tableau met en évidence l'absence de sujet clitique postverbal dans les subordonnées à verbe initial. Il existe donc un parallélisme entre les phrases V1 matrices et subordonnées. Notre analyse sera centrée sur les constructions V1 qui distinguent le MF des langues germaniques.

3. Analyse

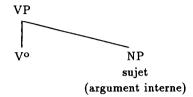
3.1. Structure de phrase du MF

Afin de rendre compte des structures V1 en phrases matrices et en phrases subordonnées en MF, nous proposons une analyse qui s'inspire de travaux récents réalisés dans le cadre de la grammaire générative. Suivant Koopman et Sportiche (1985), nous adopterons l'hypothèse de la base universelle du sujet dans le VP. La position externe à VP, attachée à Vn, est celle de l'argument externe sous-catégorisé par le verbe (38). Nous assumons que les inaccusatifs ne projettent pas cette position, puisqu'ils n'ont pas d'argument externe (39).

(38) projection lexicale du verbe (d'après Koopman et Sportiche):

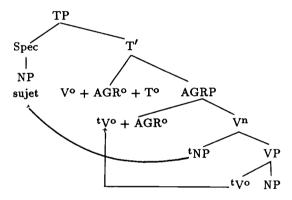


(39) projection d'un inaccusatif:

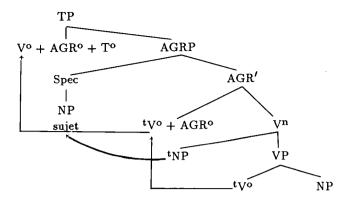


L'exemple (38) montre que l'ordre sous-jacent du MF, comme du FM est SVO. Pour les projections fonctionnelles de la phrase, nous adopterons la représentation de Pollock (1989) avec un mouvement du verbe vers ses catégories fonctionnelles AGRP (accord) et TP (temps) (40). Nous modifierons quelque peu la structure de Pollock en proposant qu'en MF, la projection fonctionnelle AGRP possède un spécifieur qui est la place du sujet (41).

(40) Représentation de la phrase en français moderne (Pollock 1989):



(41) Représentation de la phrase en moyen français:



En FM, (40), le mouvement du sujet se fait vers le spécifieur de TP. En MF, (41), le sujet monte dans le specifieur d'AGRP, où il sera gouverné directionnellement (au sens de Adams 1987) par le verbe fléchi. Deux arguments existent en faveur de cette analyse:

- 3.2. Le sujet dans Spec AGRP: effet défini et place du participe passé: En MF, on ne trouve pas l'ordre VOS mais toujours VS ou VSO illustré en (42):
- (42) et avait cedit prebtre beaucoup de bestial (004022) V S O

Afin d'interdire l'ordre VOS, nous aimerions dire que:

(43) La seule position d'un sujet postverbal est à gauche de VP en MF.

Cette position est disponible pour l'objet des verbes inaccusatifs et passifs qui échappent ainsi à l'effet défini. Comme l'a montré Belletti (1988), l'effet défini peut être un test pour les positions d'adjonction disponibles pour le sujet. En italien, l'adjonction à gauche de VP est impossible; chaque fois que l'adjonction à droite sera bloquée par un complément, on observera l'effet défini, c'est-à-dire l'impossibilité d'avoir un sujet avec un article défini (44a); le seul cas possible est le partitif, assigné dans la position d'objet du verbe inaccusatif (44b):

- (44) a. *All improviso é entrato l'uomo dalla finestra.
 - b. All improviso é entrato un uomo dalla finestra.

Dans le texte de Vigneulles, tous les exemples de ce type ont des définis; voyez (45):

(45) et s'en retourne l'archiprebtre devers ses gens (004054)

J'en conclus qu'en MF, la seule position disponible est à gauche de VP: mais quelle est cette position? Pourquoi l'italien n'autorise-t-il pas pour (44b) l'adjonction du sujet inaccusatif à Vⁿ? Nous avons admis que la projection lexicale d'un verbe inaccusatif, déterminée dès la structure-D, n'a pas de position adjointe à Vⁿ. Nous proposons que le MF échappe à l'effet défini parce qu'il a une position de Spécifieur de AGRP que n'a pas l'italien. La phrase (45) s'analyse comme en (46):

 $\begin{array}{ll} \text{(46)} & \text{ et } [_{\text{TP}} \text{ s'en retourne}_{\text{i}} \left[_{\text{AGRP}} \left[_{\text{NP}} \right] \text{ l'archiprebtre} \right] \left[_{\text{AGR}'} t_{\text{Vi}} \left[_{\text{VP}} \left[_{\text{VP}} t_{\text{Vi}} \right] \right] \\ t_{\text{NP}} \left[_{\text{PP}} \text{ devers ses gens} \right] \right] \right] \end{array}$

Les phases comprenant un participe passé supportent cette hypothèse. En MF, le sujet peut s'intercaler entre l'auxiliaire et le participe passé:

(47) et en fut le dit curé bien mocqués et raillé (007025)

Ce même ordre se retrouve dans les phrases attributives:

(48) et estoit celle pouvre femme fort mal contente (014053)

Le sujet occupe la position Spec de AGRP et le participe passé manifeste les traits d'accords qu'il obtient d'AGR^o. Nous en concluons que le sujet se trouve dans le Spec d'AGRP en MF. Ceci revient à caractériser AGRP de la façon suivante:

(49) En MF, la projection fonctionnelle AGRP dispose d'un spécifieur qui est la position du sujet.

3.3. Absence de Spec TP en MF

le modèle de Pollock.

La différence entre le MF et le FM tient à la spécialisation de la position de Spec TP pour le sujet en FM. Qu'en-est-il de TP en MF? L'existence des constructions V2 conduit à considérer que n'importe quel constituant puisse occuper le Spec de TP. Pourtant, l'existence des constructions V1, nous oriente vers une analyse un peu différente. Nous proposons que:

(50) En MF, la projection fonctionnelle TP n'a pas de Specifieur.

Plus précisément, nous proposons que le changement du MF au FM s'est fait dans la répartition des tâches entre les catégories fonctionnelles: AGRP

¹⁰L'ordre moderne où le participe passé suit immédiatement le verbe est également attesté dans notre texte:

⁽i) et fut fait le disner bien et honestement (005079)

La position des adverbes suggère néanmoins que le sujet se trouve également dans AGRP. Dans ces cas, j'assume que le participe passé monte avec l'auxilliaire dans TP. Pour une discussion plus détaillée du participe passé en AF voir Dupuis (1987, 1989) et pour le MF, Deprez (1988) étudie également la place des adverbes selon

et TP. En MF, AGRP a une position de spécifieur disponible pour le sujet. En FM, cette position n'est plus disponible et c'est TP qui possède un spécifieur pour accueillir le sujet. En MF, AGRP est la catégorie fonctionnelle dominante (au sens de Koster 1986). En FM, ce n'est plus AGRP, c'est TP. Nous pouvons à présent résumer notre proposition:

Paramétrisation des catégories fonctionnelles:

moven français:

 $\begin{aligned} & \text{AGRP} = [_{\text{AGRP}} \text{ AGR}^{\text{o}}]] \\ & \text{TP} = [_{\text{TP}} \text{ Spec } [_{\text{T}'} \text{ T}^{\text{o}}]] \end{aligned}$ français moderne:

La question suivante est de savoir ce qui rend légitime les positions de spécifieurs.

3.4. Légitimation des spécifieurs

L'idée qu'une catégorie fonctionnelle soit dépourvue de spécifieur a été proposée par Fukui et Speas (1987:138):

The Spec position of a Functional category can appear only when Kase is assigned to that position. Otherwise the projection of a functional category stops at the single bar level.

Dans ce modèle, que nous adoptons, "Kase" est une combinaison du "cas" assigné par les catégories lexicales et des "traits-F" ("F-features") assignés par les catégories fonctionnelles (comme par exemple le nominatif assigné par IP ou le trait + Wh assigné par CP). Le "Kase" assigné qui légitimise la position de Spécifieur provient soit de la tête fonctionnelle soit d'un élément lexical. L'application de ce modèle à la paramétrisation des categories fonctionnelles du MF et du FM donnée en (51) suggère que deux facteurs indépendants, que nous considérons comme les traits-F, contribuent à la légitimation des positions de spécifieurs: l'assignation du cas nominatif et l'accord. L'accord est, selon Chomsky (1986), une transmission locale de traits entre une tête et un Spec. Nous allons généraliser cette procédure de transmission de traits et l'étendre à l'assignation du cas nominatif. Nous adopterons la caractérisation des projections fonctionnelles de Travis (1984) en terme de traits abstraits de cas, de nombre et de personne¹¹, mais en divisant la tâche selon les projections. En MF, AGRP est porteur des traits de cas, de nombre et de personne; TP n'est porteur que des traits de temps (53). En FM, TP est porteur des traits de temps et de cas et AGRP ne porte plus que les traits de nombre et de personne (54):

¹¹Une idée similaire est explorée de façon différente par Dupuis (1988) qui a recours au trait [+cas] de Infl pour légitimer les pléonastiques.

(53) moyen français:

traits-F de To: [temps]

traits-F de AGRo: [cas nominatif, nombre, personne]

(54) français moderne:

traits-F de To: [temps, cas nominatif] traits-F de AGRo: [nombre, personne]

La légitimation du spécifieur pour la position du sujet dépend donc essentiellement du trait de cas. Ainsi, en MF, la tête fonctionnelle d'AGRP est porteuse du trait de cas nominatif. Ce trait est transmis, avec les traits de personne et de nombre, par accord Spec-Tête, au sujet dans Spec d'AGRP¹². En FM, TP est porteur des traits de cas. Les traits de personne et de nombre d'AGRP percolent sur TP et c'est le Spec d'AGRP qui est légitimé.

3.5. Conséquences de l'analyse

L'analyse développée ci-dessus fait des structures V1 du MF le résultat de la configuration particulière des catégories fonctionnelles AGRP et TP. En MF, l'accord et l'assignation du cas nominatif se font au niveau de la projection AGRP, ce qui autorise la projection d'un spécifieur d'AGRP. TP n'a pas de spécifieur et un ou plusieurs constituants peuvent s'y adjoindre, y compris le sujet. Ce sont alors les structures V2 ou V3. Les violations de V2 en MF, comme l'antéposition de plus d'un constituant au verbe (V3), ou la seule présence d'éléments minimaux comme et et mais sont de fait autorisées. Dans cette analyse, la position de sujet préverbal en MF est toujours une position d'adjonction. C'est dans Spec AGRP que le sujet est identifié et reçoit son cas. L'affaiblissement de AGR° correspond à la réanalyse de la position d'adjonction à TP comme site du sujet et spécifieur et de T° comme tête porteuse du cas nominatif.

Les exemples (55-61) illustrent les représentations des structures V1 d'après cette analyse. Il n'y a pas d'asymétrie entre phrases matrices et subordonnées; le verbe est toujours monté à T° et le sujet se trouve dans le Spec d'AGRP. Les structures précédées de ne résultent d'un mouvement de la tête de NegP (56), conformément au modèle de Pollock (1989):

(55) V1: [TP To [AGRP Spec [AGR' AGRo Vn]]]
[TP Vint [AGRP [NP le loup] [AGR' tV [advP de rechief]
[VP [V'tV tN]]]]]

¹²Pour ce qui est de la légitimation du sujet nul, pro, j'adopte pour l'instant Adams (1987, 1988) qui requiert que pro soit gouverné selon la direction du gouvernement canonique par une tête gouvernante et que son contenu soit identifié par coindexation avec les traits pertinents.

(56) ne V1: $[\text{TP} \left[\text{Nego} + \text{To Ne tarda} \right] \left[\text{NegP guière} \left[\text{Neg' t_Nego} \left[\text{AGRP pro} \left[\text{AGRP t_V} \left[\text{VP} \left[\text{V' t_V} \left[\text{CP que } \dots \right] \right] \right] \right] \right] \right]]]$

(57) et V1: et [TP To [AGRP Spec [AGR' AGRo Vn]]]
Et [TP avoit [AGRP [NP cedit prebtre] [AGR' tv [Vn tnp [VP [v' tv [NP beaucop de bestial]]]]]]]]

(58) mais V1: mais [TP To [AGRP Spec [AGR' AGRo Vn]]]]

Mais [TP [Nego + To ne valoit] [NegP rien [Neg' tNego [AGRP pro [AGR' tV [Vn]]]]]]

(59) V2: [TP XP [TP To [AGRP Spec [AGR' AGRo Vn]]]]

Et [TP ainsi [TP prindrent congiez [AGRP [NP les seigneurs] [AGR']]]]

(60) V3: Et [TP ainsi [TP nostre curé [TP y envoia [AGRP [t_NP] [AGR' tv [vn t_NP [vP [v' tv [NP une sienne vache]]]]]]]]]]

(61) V1 en phrase . . . fréquentacion [CP [Spec que] [C' Comp [TP faisoit subordonnée: [AGRP [NP se prebtre] AGR']]]]

4. Conclusion

Nous avons vu que, mis à part quelques structures communes aux langues germaniques et romanes, les structures V1 distinguent le MF des langues germaniques. Elles montrent que la règle V2 de topicalisation d'un constituant en tête de phrase n'est pas obligatoire. Nous avons noté l'absence d'asymétrie entre les phrases subordonnées et les phrases matrices. Pour en rendre compte, nous avons proposé une analyse dans le cadre de la grammaire générative et plus précisément dans le modèle de Pollock (1989) en paramétrisant la force respective des catégories fonctionnelles AGRP et TP, en terme de projection d'un spécifieur. Le spécifieur d'AGRP est la position du sujet en MF. La tête d'AGRP, porteuse des traits de cas nominatif, de personne et de nombre, rend légitime cette position. L'évolution de la langue dépend de la force respective des deux catégories fonctionnelles TP et AGRP pour légitimer la projection de leur spécifieur. Dans une telle approche, le mouvement des constituants est modulé par la force des catégories fonctionnelles. Cette analyse rend également compte des structures V2 et V3 du MF, qui n'ont plus à être analysées au moyen de la règle de topicalisation caractéristique des langues germaniques.

MARIE-ODILE JUNKER

RÉFÉRENCES

Adams, Marianne

1987 From Old French to the Theory of Pro-Drop. Natural Language and Linguistic Theory 5:1-32.

1988 Embedded Pro Proceedings of Nels 18. Amherst: Graduate Linguistics Student Association, University of Massachusetts.

Belletti, Adriana

1988 The Case of Unaccusatives. Linguistic Inquiry 19:1-34.

Benincà, Paola

1984 Un'ipotesi sulla sintassi delle lingue romanze medievali. Quaderni Patavini di Linguistica 4:3-19.

Bergh, L

1952 Quelques réflexions sur l'inversion après la conjonction Et en ancien et en moyen français. Pp. 43-55 dans Mélanges de philologie romane offerts à M. Karl Michaëlsson. Göteborg.

Chomsky, Noam

1986 Knowledge of Language: Its Nature, Origin, and Use. New York: Praeger.

Dardel, Robert de

1983 Déclaratives romanes à verbe initial. Vox Romanica 42:1-37.

Den Besten, Hans

On the Interaction of Root Transformations and Lexical Deletive Rules. Pp. 47-138 dans On the Formal Syntax of the Westgermania. W. Abraham, réd. Amsterdam: John Benjamins.

Deprez, Viviane

1988 Sujets inversés dans Vigneulles. Ms.

Dupuis, Fernande

1987 L'accord du participe passé en ancien français. Ms.

1988 Pro-Drop dans les subordonnées en ancien français. Revue québecoise de linguistique théorique et appliquée 7:41-62.

1989 L'expression du sujet dans les subordonnées en AF. Thèse de doctorat, Université de Montréal.

Fekete, Denise

1987 Pro-Drop and Verb Second: Romance and Germanic in Old French. Mémoire de maîtrise, McGill University.

Foulet, Lucien

1928 Petite syntaxe de l'ancien français. Paris: Champion.

Fukui, Naoki, et Margaret Speas

1987 Specifiers and Projections. MIT Working Papers in Linguistics 8:128-172.

Grad, Anthony

1968 Quelques remarques sur la syntaxe des pronoms personnels sujets en ancien français. Pp. 1225-1243 dans XI Congreso internacional de lingüística y filología románicas. A. Quilis, réd. Madrid.

Herman, Jószef

1954 Recherches sur l'ordre des mots dans les plus anciens textes français en prose. Acta linguistica Academiae Scientiarum Hungaricae 4:69-94, 351-382.

Hilty, Gerold

1968 Westfränkische Superstrateinflüsse auf die galloromanische Syntax. Romanische Forschungen 87:413-426.

Hirschbüler, Paul

1990 La légitimation de la construction V1 à sujet nul en subordonnée dans la prose et le vers en ancien français. Revue qébecoise de linquistique 19:33-55.

Hirschbühler, Paul, Marie-Odile Junker, et Danielle Potvin

1986 Concordance lemmatisée des Cent nouvelles nouvelles de Philippe de Vigneulles. Université d'Ottawa.

Hopper, Paul, J.

1975 The Syntax of the Simple Sentence in Proto-Germanic. La Haye: Mouton.

Kattinger, G.

Die Verwendung des Personalpronomens als Subjeckt zum Verbum dargestellt an "Erec und Enide" von Chrétien de Troyes. Inaugural Dissertation, Friedrich Alexander Universität, Nürnberg.

Koopman, Hilda, et Dominique Sportiche

1985 Theta Theory and Extraction. GLOW Newsletter 14:57-58.

Koster, Jan

1986 The Relation Between Pro-Drop, Scrambling and Verb Movement.
Ms.

Kuen, H

1957 Die Gewohnheit der mehrfachen Bezeichnung des Subjekts in der Romania und die Gründe ihres Aufkommens. Pp. 293-326 dans Syntactica et Stilistica. Festchrift für Ernst Gamillscheg zum 70. Geburtstag. G. Reichenkron, réd. Tübingen: Niemeyer.

Martin, Robert

L'ordre des mots dans le Jehan de Saintré. Pp. 305-336 dans Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français. Marc Wilmet, réd. Bruxelles: V.U.B. Centrum voor Taal-en Literatuurwetenschap.

Moignet, Gérard

L'ordre V-S dans la chanson de Roland. Pp. 397-421 dans Mélanges de philologie romane dédiés à la mémoire de Jean Boutière, Vol I.
 I. Cluzel et F. Pirot, réds. Liège: Soledi.

1979 Grammaire de l'ancien français. Paris: Klincksieck.

Platzack, Christer

The Position of the Finite Verb in Swedish. Pp. 27-47 dans Verb Second Phenomena in Germanic Languages. Hubert Haider et Martin Prinzhorn, réds. Dordrecht: Foris.

Pollock, Jean-Yves

1989 Verb Movement, Universal Grammar, and the Structure of IP. Linguistic Inquiry 20:365-424.

Roberge, Yves

1990 The Syntactic Recoverability of Null Arguments. Montréal: McGill-Queen's University Press.

Safir, Ken

1984 Missing Subjects in German. Pp. 193-229 dans Studies in German Grammar. Jindřich Toman, réd. Studies in Generative Grammar 21. Dordrecht: Foris.

Skarup, Povl

1975 Les premières zones de la proposition en ancien français. Revue romane, numéro spécial 6. Copenhagen: Akademisk Forlag.

Thiersch, Craig L

1978 Topics in German Syntax. Thèse doctorale, MIT.

Thráinsson, Höskuldur

1985 V1, V2, V3 in Islandic. Pp. 169-194 dans Verb Second Phenomena in Germanic Languages. Hubert Haider et Martin Prinzhorn, réds. Dordrecht: Foris.

Travis, Lisa

1984 Parameters and Effects of Word Order Variation. Thèse doctorale, MIT.

Vance, Barbara

The Evolution of Pro-Drop in Medieval French. Thèse doctorale, Cornell University.

Vaugelas, Cl. Favre de

1647 Remarques sur la langue françoise. [Facsimilé de l'édition originale, 1934. J. Streicher, réd. Genève: Droz.]

Vigneulles, Phillipe de

1515 Les Cent nouvelles nouvelles. Charles Livingston, réd. Genève: Droz.